

## Réussite de la classe

3 possibilités :

- (1) Notes annuelles suffisantes dans toutes les branches / aucune note insuffisante
- (2) 1 ou 2 notes annuelles insuffisantes (dans les branches de promotion), mais avec possibilité de compenser (cf. Compensation)
- (3) Moyenne générale (MG) d'au moins 45 points

## Échec

En 9TE, 9PO et en 9PR l'élève échoue à partir de **3 notes annuelles insuffisantes** (dans des branches de promotion), sauf si  $MG \geq 45$ .

## Compensation

MG = 36 ou 37 : possibilité de compenser **une** note insuffisante  $\geq 20$

MG  $\geq 38$  : possibilité de compenser **deux** notes insuffisantes  $\geq 20$

**Attention !** Seulement **une seule des branches suivantes** peut être compensée :

**9TE :** Allemand Français Éducation technologique et branches d'expression

**9PO :** 1<sup>re</sup> langue 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> langue Éducation technologique et branches d'expression

**9PR :** Langues Groupe d'options et d'ateliers

Un travail de révision peut être imposé aux élèves qui ont bénéficié d'une compensation.

## Ajournement

Un élève qui a **1 ou 2 notes insuffisantes** et qui **ne peut pas compenser** ces notes est ajourné.

Dans le cycle inférieur de l'EST, l'ajournement consiste en **un seul travail de révision** (qui peut porter sur plusieurs branches). Il se solde par une épreuve en septembre qui compte comme premier devoir en classe de l'année scolaire suivante.

**L'élève « ajourné » passe dans la classe suivante** et est assimilé à ses camarades qui ont réussi.